

Paris, le 25 novembre 2022

COMMUNIQUÉ

Ouverture de l'appel à projets en soutien à la coopération décentralisée « Sécurité alimentaire » 2023

L'apparition de la pandémie a aggravé le niveau d'insécurité alimentaire qui, après avoir régressé quelques années était reparti à la hausse depuis 2014, notamment dans les pays les plus fragiles. Le conflit qui a éclaté au début de l'année entre la Russie et l'Ukraine fait peser actuellement un risque imminent d'une crise alimentaire majeure.

La sécurité alimentaire est un enjeu essentiel pour le bien-être des populations et pour leur développement. Elle passe par la mise en place de systèmes alimentaires durables basés sur la territorialisation des productions et des circuits courts. **Les collectivités territoriales disposent d'atouts importants pour promouvoir des dispositifs aptes à augmenter sensiblement le niveau de sécurité alimentaire de leurs territoires.**

Ainsi, la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) lance un appel à projets en soutien à la coopération décentralisée « Sécurité alimentaire » à destination de l'ensemble des collectivités territoriales métropolitaines et ultramarines françaises et de leurs partenaires étrangers qui ont pour ambition **d'accroître le niveau de sécurité alimentaire au bénéfice de leurs administrés** en implémentant des projets qui répondent à cet objectif.

Vous trouverez **le règlement de cet AAP ainsi que l'ensemble des documents support** sur [France Diplomatie](#). Les dossiers devront être déposés en ligne **avant le 31 mars 2023 minuit** sur la [plateforme CNCD](#). La durée des projets devra être comprise entre 12 et 36 mois.

➔ Téléchargez le [guide pratique du dépôt de candidature](#) sur la CNCD !

Vous trouverez également dans le règlement de l'AAP quelques **exemples d'actions** ainsi que des **ressources** vous permettant de construire au mieux votre projet.

Contact :

Pascal HAJAALI | Chargé de mission

Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT)

01 43 17 62 18 | pascal.hajaali@diplomatie.gouv.fr